

10 ans du droit de protection de l'adulte

bilan de la mise en œuvre en institution

Oratrice

Maître **Micaela Vaerin**, Docteur en droit, membre fondateur du réseau Seniorlaw.ch et membre du conseil Ethique de HéviVA.

04.05.23
15h-17h

Lieu

HéviVA, Rue du Caudray 6, 1020 Renens

Contenu

- ◆ Droit de protection de l'adulte
- ◆ Directives anticipées
- ◆ Mandat pour cause d'inaptitude
- ◆ Représentants thérapeutiques
- ◆ Accès aux données du bénéficiaire

Prix - par participant

- ◆ Membres HéviVA : 80.-
- ◆ Membres associés : 103.-
- ◆ EMS vaudois : 91.-
- ◆ Autres : 114.-